

dans son béni Sanctuaire, avec publication dans les Annales. Aujourd'hui je viens accomplir ma promesse : je suis parfaitement guérie ! Puisse cette grande faveur augmenter chez les autres la confiance et la dévotion envers la douce Reine du Très Saint Rosaire ! Dame LÉOPOLD GAUTHIER.

STE-GENEVIEVE : L'hiver dernier, je fus attaquée de la dyspepsie et d'un excès de faiblesse, à tel point que je ne pouvais plus rien faire. Je promis, si je revenais à la santé, de faire un Pèlerinage à Notre-Dame du Cap et de faire insérer ma guérison dans les Annales. Je viens présentement m'acquitter de ma promesse et rendre toutes mes actions de grâces à la douce Reine du Ciel ! Dame MRS. TITFEAU.

ST-WENCESLAS : Je souffrais depuis longtemps d'une maladie interne, et j'avais employé inutilement différents remèdes. Je me suis adressée à Notre-Dame du Très Saint Rosaire, en lui promettant, si j'obtenais ma guérison, de le faire inscrire dans les Annales. Je suis guérie. Actions de grâces à la Reine du T. S. Rosaire ! Dame A. T.

ST-AUGUSTIN : J'avais sur la main une tumeur qui commençait à m'inquiéter beaucoup. J'eus recours à N.-D. du T. S. Rosaire, et je fis usage des *Roses Bénites* avec promesse de publication, si j'obtenais ma guérison. Le mal commença rapidement à disparaître et maintenant je suis parfaitement guérie : O. D. UNE ABONNÉE.

STE-EMILIE DE LOTBINIÈRE : Ma petite fille souffrait depuis trois mois d'un mal d'yeux qui finit par la rendre complètement aveugle. On me conseilla